



Demission lors d'un conges parental

Par **souris_old**, le **11/08/2007** à **15:28**

BONJOUR

Je suis actuellement en congés parental mais je souhaiterais y mettre fin et demissioner de l'entreprise avec laquelle je travaillais.

Je dois en effet intégrer une nouvelle entreprise au 1er septembre 07.

Mes questions sont:

Dois-je réaliser un préavis si je suis en congés parental?

si oui quelles seraient les conséquences si ce préavis n'étaient pas respecté?

Dois-je respecter un délai pour l'envoi de ma lettre de démission?.

MERCI.